

La politique du Canada visait à appuyer «la diplomatie de la réconciliation» de diverses manières. En 1958 et 1959, le Canada eut un second mandat de deux ans comme membre du Conseil de sécurité. Au cours de cette période, les Nations Unies purent jouer un rôle utile au Moyen-Orient où elles facilitèrent le retrait des forces américaines et britanniques du Liban et de la Jordanie, et dans le Sud-Est asiatique où les représentants des Nations Unies purent contribuer au relâchement des tensions entre le Cambodge et la Thaïlande et aux frontières du Laos. Le Canada joua un rôle actif dans les conversations officieuses qui brisèrent des impasses lors d'élections au Conseil de sécurité ou relativement à la composition du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, ainsi que dans la création du Comité scientifique pour l'étude des effets des radiations ionisantes. Le Canada continua ses contributions en hommes et en argent au titre des activités de maintien de la paix des Nations Unies. Il fut membre du comité consultatif pour la Force d'urgence, puis du comité consultatif pour le Congo. Les représentants du Canada travaillèrent dur à relancer les négociations sur le désarmement qui se trouvaient dans une impasse après le boycottage de la Commission du désarmement par l'URSS en 1957. Le Canada se déclara heureux de l'entrée de nouveaux membres aux Nations Unies, 17 pays dont 16 pays africains ayant été admis pendant la seule année 1960. «Les Nations Unies», déclara le premier ministre dans son discours à l'Assemblée en 1960, «sont le plus grand espoir des moyennes et petites puissances.»

A la fin des années 50, la fonction diplomatique des Nations Unies commença à se refléter de plus en plus dans l'activité du secrétaire général. M. Trygve Lie, le premier secrétaire général, s'était heurté à l'opposition soviétique et son successeur, M. Dag Hammarskjöld, hésita à se servir des pouvoirs virtuels de sa charge. L'importance accrue de l'Assemblée générale après la crise de Suez et les changements intervenus dans sa composition ont donné progressivement au secrétaire général de nouvelles occasions de déployer son initiative et d'exercer une diplomatie personnelle.